



Commune de GARENNES SUR EURE

ARRÊTE N° PERM-2025/03

OBJET : REPRISE DES CONCESSIONS FUNÉRAIRES EN ÉTAT D'ABANDON

Le Maire de GARENNES SUR EURE,

Vu le code général des collectivités territoriales en ses dispositions relatives à la reprise des concessions en état d'abandon et aux exhumations, notamment les articles L2223-12 et suivants,

Vu les procès-verbaux dressés en conformité des articles précités, le 27 juillet 2017, 27 octobre 2017 et 13 novembre 2017, constatant l'état d'abandon des concessions funéraires dont la liste est énumérée au présent arrêté, dans le cimetière communal et les différentes pièces qui y sont annexées attestant que toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplis,

Vu la délibération n° 2018-10 du Conseil Municipal réuni en séance le 16 mars 2018 pour constater les concessions en état d'abandon et autoriser le lancement de la procédure administrative,

Considérant que l'état d'abandon dans lequel se trouve ces concessions est de nature à nuire au bon ordre et à la décence du cimetière communal,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Les concessions indiquées dans le tableau ci-dessous, dont l'état d'abandon a été régulièrement constaté et publié, sont reprises par la commune :

EMPLACEMENTS	NUMEROS CONCESSIONS	CONCESSIONNAIRES	DATE D'ACHAT	DUREE DE LA CONCESSION
A 2	186	MENASEBRE Désirée née STEPHANT	20/07/1949	PERPETUELLE
A 5	185	RISTICK Véra née SCHRODER	10/02/1949	PERPETUELLE
A8	178	FARIN Jules	15/09/1948	PERPETUELLE
A 11	172	BOISBOURDIN Anne-Marie	21/04/1947	PERPETUELLE
A 15	176	LANGLOIS François	08/09/1948	PERPETUELLE
A20	191	LEFEVRE VAAST Pierre	20/01/1951	PERPETUELLE
A 25	196	GROSMESNIL Marcel	03/11/1951	PERPETUELLE
A 28	198	CLERICHE Juliette née LAMARE	22/02/1952	PERPETUELLE

EMPLACEMENTS	NUMEROS CONCESSIONS	CONCESSIONNAIRES	DATE D'ACHAT	DUREE DE LA CONCESSION
A 31	201	DEBERRY Léontine	18/03/1952	PERPETUELLE
A 35	208	M.LEROY Félix	07/04/1954	PERPETUELLE
A 39	209	M. LEVIEIL Marcel	09/09/1954	PERPETUELLE
A 51	219	M. DANOIS Maurice	14/02/1957	PERPETUELLE
A74	242	ALBINO Renée née SECACHE	14/02/1961	PERPETUELLE
A81	249	CHARLOT Gisèle	17/07/1962	PERPETUELLE
A 84	252	FROMENT Georgette née LEPESTIT	31/12/1962	PERPETUELLE
A86	254	MOTTA Guisoppine	23/07/1963	PERPETUELLE
A 88	256	JURANVILLE Désirée	28/04/1964	PERPETUELLE
A 98	266	GOURDIN Huguette née ORI	20/11/1965	PERPETUELLE
B 7	369	GARREAU Robert	03/04/1982	CINQUANTENAIRE
B68	?	Inconnu	?	CINQUANTENAIRE
B80	499	BOURREAU André	17/02/2020	CINQUANTENAIRE
C 4	11	BOBIN Stanislas	10/06/1893	PERPETUELLE
C 7	12	LENOIR JACQUES	19/07/1894	PERPETUELLE
D 17	73	GAYOT Eugénie née LEBLOND	20/07/1924	PERPETUELLE
D 18	?	LEROUX Eugène	?	PERPETUELLE
E5	152	SECACHE Aline	14/02/1944	PERPETUELLE
E7	154	SAINTEMEME Julien	16/02/1944	PERPETUELLE
E 13	160	LAURENS née PELLETIER	19/03/1945	PERPETUELLE

Envoyé en préfecture le 01/10/2025
 Reçu en préfecture le 01/10/2025
 Publié le 01/10/2025
 ID : 027-212702781-20250930-PERM202503-AR

SLOW

EMPLACEMENTS	NUMEROS CONCESSIONS	CONCESSIONNAIRES	DATE D'ACHAT	DUREE DE LA CONCESSION
F 4	166	MORICE yves	26/09/1945	PERPETUELLE
F 11	142	MOREL Marie née MARTIN	14/05/1941	PERPETUELLE
F13	139	LEGRIS Louis	14/09/1940	PERPETUELLE
F 14	138	GUERGOVICH	28/08/1940	PERPETUELLE
F17	?	MONCASSIN Suzanne	?	PERPETUELLE
G 9	97	HAMON Eugène	08/01/1931	PERPETUELLE
G 13	?	MESSCHER David	?	PERPETUELLE
G18	181	Famille MARTIN CARDONNEL	?	PERPETUELLE
H 6	?	LOISEAU -ALFORGE	?	PERPETUELLE
H 11	43	FAISNEL Fanny née SCHUMAKER	18/01/1921	PERPETUELLE
H 15	26	LEFEVRE Amélie née CORDON	28/08/1904	PERPETUELLE
I 19	?	GAYOT Jacques	29/01/1966	PERPETUELLE
I25	467	BEDOUET Madeleine	14/12/1995	PERPETUELLE
I100	?	Inconnu	?	?
J19	299	PIAULT Louise	20/06/1970	PERPETUELLE
J47	323	DAUBRAY JAKOB Yvonne	19/05/1975	PERPETUELLE
J57	336	MARTINEZ née XEUX	04/12/1976	PERPETUELLE
J99	372	CORTES Jean-Louis	16/05/1982	PERPETUELLE
K 3	7	DROUARD Armandine née CAHAGNE	30/06/1892	PERPETUELLE
K10	?	LENOIR AUBE	?	PERPETUELLE
K 14	110	REBOUL	10/02/1934	PERPETUELLE
K 19	?	FAMILLE MASSON MARAIS	?	PERPETUELLE
K29	122	DELAUNEY et TRESEGUEUT André	31/07/1937	PERPETUELLE

SLOW

EMPLACEMENTS	NUMEROS CONCESSIONS	CONCESSIONNAIRES	DATE D'ACHAT	DUREE DE LA CONCESSION
K 30	131	EGASSE Cyrille	29/12/1938	PERPETUELLE
L15	44	Henry ROLLAND	21/01/1921	PERPETUELLE
L 52	?	FAMILLE BOIX	?	PERPETUELLE

Article 2 : Les matériaux des monuments et les emblèmes funéraires existant sur lesdites concessions, qui n'auront pas été enlevés par les ayants droit dans un délai de 30 jours après la publication du présent arrêté, seront enlevés par les soins de la commune qui en disposera dans l'intérêt du cimetière.

Article 3 : Il sera procédé à l'exhumation des restes des personnes inhumées dans le terrain ainsi repris et à leur réinhumation dans l'ossuaire spécialement aménagé à cet effet dans le cimetière communal.

Article 4 : Les noms des personnes exhumées des concessions reprises et réinhumées dans l'ossuaire susvisé, seront consignés dans un registre tenu à la disposition du public et consultable en mairie.

Article 5 : Après l'accomplissement de ces différentes opérations, les concessions, dont les reprises sont prononcées, pourront être remises en service pour de nouvelles inhumations.

Article 6 : L'autorité territoriale certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télé recours citoyens accessible par le site www.télérecours.fr

Article 7 : Le présent arrêté sera transmis à la Préfecture de l'Eure.

Une copie du présent arrêté sera affiché à la mairie et au cimetière pendant un mois.

Garennes sur Eure, le 30 septembre 2025

Le Maire,
Jean-Pierre GATINE



A handwritten signature in black ink, appearing to read "Gatine".